

BULLETIN MUNICIPAL

LE BAYOLLAIS

2195, rue Principale, Sainte-Élisabeth, J0K 2J0 | 450-759-2875
ste-elisabeth.qc.ca



Sainte-Élisabeth, là où l'on cultive le bonheur !

CE MOIS-CI :

MOT DU MAIRE

PAGE 3

COMMUNAUTÉ

PAGE 5

LOISIRS

PAGE 9

NOUVELLES MUNICIPALES

PAGE 12

PETITES ANNONCES

PAGE 14



Bayollaises, Bayollais,

Le conseil municipal a tenu sa réunion régulière le 17 octobre 2022 au Centre Primevère.

Octrois de contrats à:

-Cabinet Bélanger Sauvé, avocats, pour représenter la municipalité à la cour municipale de la MRC de d'Autray, pour l'année 2023.

-Les entreprises René Vincent, pour des travaux de ramassage de la neige du village, pour l'hiver 2022-2023.

-La firme GBI pour les plans et devis de la réfection du réseau d'aqueduc sur la fin du rang de la Rivière Sud, pour un montant de 20,800\$ plus taxes.

-La firme GBI, pour les plans et devis d'un nouvel étang aéré, la correction de l'émissaire et la nouvelle station de pompage au montant de 48,000\$ plus taxes.

-Le carrefour Canin, pour les médailles des chiens et autres, sur le territoire de la municipalité.

-Firme Garda World pour l'application d'une patrouille communautaire pour une période de 3 mois au montant de 25,746\$ +taxes. La firme aura le mandat de l'application de différents règlements municipaux, notamment : règlements sur les animaux de compagnie, le respect des agents de la paix, des employés municipaux et des élus, règlements sur les nuisances, la circulation et le stationnement.

Événements

-Le conseil a résolu d'approuver les dépenses pour :

-Le brunch des bénévoles des organismes communautaires qui aura lieu le 19 novembre 2022.

-Le souper de Noël des élus et des employés qui aura lieu le 16 décembre 2022.

-L'hôtel de ville sera fermé pour la période des fêtes du 22 décembre à midi jusqu'au 3 janvier inclusivement.

Équipements

Le conseil a autorisé l'achat d'équipements pour le nouveau tracteur WN WL32 au montant de 95,676.45\$ taxes incluses.

Prix

Un prix de 500\$ sera remis à l'équipe gagnante de Mme Geneviève Dupuis qui a participé au rallye patrimonial le 2 octobre dernier, et ce en collaboration avec la Société des amis du patrimoine bayollais. Bravo aux 10 équipes qui ont participé à cette activité découverte et aux propriétaires de ces belles maisons qui ont reçu les participants afin de leur transmettre leur passion.

Motion de félicitations

À la suite de la visite de toutes les installations de la municipalité par les membres du conseil accompagnés par le directeur des travaux publics, le conseil municipal tient à souligner l'efficacité et le dévouement des employés municipaux, et particulièrement l'équipe des travaux publics. Bravo!

AQUEDUC

Comme une quinzaine de fuites ont été réparées sur notre réseau d'aqueduc et que ces interventions ont stabilisé la distribution d'eau potable, le conseil a résolu d'autoriser la levée du gel des constructions neuves de bâtiments multi familiaux.

RÈGLEMENTS

Un avis de motion pour le règlement 525-2022 décrétant des dépenses relatives à la mise aux normes du réseau d'égout a été donné et le projet de règlement a été adopté à l'unanimité.

Un avis de motion pour le règlement 527-2022 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments a été donné et le projet de règlement a été adopté à l'unanimité.

Déclarations d'intérêts pécuniaires

Comme à chaque année, les membres du conseil doivent déposer une déclaration d'intérêts pécuniaires. M. Louis Bérard, M. Olivier Guilbert Choinière, M. Serge Perreault et Mme Josée Leclair ont déposé leur déclaration respective.

MTQ

Le conseil a résolu de demander au MTQ l'installation permanente d'un panneau "Arrêt" à l'intersection des rues Principale et du Ruisseau.

Travaux Petit rang Saint-Pierre

Considérant que le règlement d'emprunt 488-2017 incluait la mise aux normes du Petit rang Saint-Pierre et que ces travaux n'ont pas été effectués dans le cadre du programme FEPTEU; considérant que ce règlement a été soumis à une procédure de tenue de registre et est réputé avoir été approuvé par la population; le conseil a résolu d'autoriser la directrice générale à procéder aux estimations, plans et devis et dépôt de subvention pour entreprendre ces travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et de réfection de la route.

Petites nouvelles

Une mise à jour du Guide du citoyen a été faite par des membres du comité Image et Revitalisation. Le guide version papier sera remis à tous les nouveaux propriétaires et sera accessible en ligne sur le site Internet de la municipalité.

Les deux journées du marché fermier ont connu un vif succès. A suivre l'an prochain.

Je convie la population de Sainte-Élisabeth à participer au VIN FROMAGE du Comité Des Mains pour demain pour ramasser des fonds dans le cadre du projet de culture maraîchère pour les femmes de Sanankoroba au Mali.

Le 31 octobre, n'oubliez pas votre déguisement et prudence dans vos déplacements. Une visite au Centre Primevère est de mise.

Bonne fête d'Halloween!



LOUIS BÉRARD, MAIRE

UN PETIT MOT DU JARDIN D'ENFANTS



Les activités du Jardin ont repris depuis le 30 septembre. Cinq amis y participent tous les vendredis. Bienvenue à Logan, Alice, Zack, Émile et Léanne! À travers le thème de l'automne, nous avons appris à faire connaissance tout en s'amusant. Saviez-vous que dans chaque pomme se cache une étoile? Que Frisson est un écureuil volant? Tant de choses à découvrir tout au long de l'année! D'ici la fin d'octobre, nous nous préparons pour l'Halloween.

Joyeuse fête de l'Halloween les amis!



PETIT MOT DE SŒUR GERVAISE BÉLANGER

Merci! Grand merci!

Je profite du dimanche de l'Action de Grâce pour remercier tous ceux qui ont pensé à moi dans ma maladie, mon départ et mon anniversaire. Je vais mieux, mais l'âge est là. Vous êtes tous dans mes pensées. Je vous aime tous!

Sœur Gervaise Bélanger



LE COMITÉ DES LOISIRS DE SAINTE-ÉLISABETH

Le comité des loisirs tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la collecte de contenants consignés. Les sommes amassées serviront à l'organisation des prochaines activités.



Parcours d'Halloween

Merci à tous les bénévoles : *Pierre-Marc Dupuis, Rafael Dupuis, Pierre-Olivier Dupuis, Malia Dupuis, Édouard et Florence Thibeault, Mélirose et Tristan Guilbert, Vincent Lemelin, Martine Coutu, Carole Lachapelle, Sharlie, Kealyann et Abygail Lamarche, Andréanne Poirier, Annie-Pier Prud'homme et Cassandra Beauregard* de participer à l'organisation du parcours hanté qui aura lieu le 31 octobre prochain de 17h à 20h au centre Primevère. Avec vous, l'expérience n'en sera que meilleure. Merci également à l'organisme des Trésors d'Élisabeth pour le prêt de matériel. Finalement, merci à nos partenaires : la municipalité de Ste-Élisabeth ainsi que la Caisse Desjardins de D'Autray.

Activités à venir :

- Bricolage sous le thème « Gnome » samedi le 26 novembre à 9h00, au centre Primevère. Pour y participer, vous pouvez vous inscrire au loisirssteelisabeth@gmail.com avant le 19 novembre prochain. Faites vite, les places sont limitées !
- Dépouillement d'arbre de Noël le 10 décembre prochain de 9h00 à midi au centre Primevère. Détails dans les prochaines pages.

Inscription : loisirs@ste-elisabeth.qc.ca / 450-759-2875 poste 5604

COMITÉ DES ARTS DE SAINTE-ÉLISABETH

Samedi le 1er octobre dernier, les Bayollais et Bayollaises se sont rencontrés à la Fête des épouvantails en grand nombre. Ils ont créé plus d'une quarantaine d'épouvantails qui enjolivent le village pour tout le mois d'octobre. Merci pour votre présence et votre participation à cette fête.

Merci à la Municipalité de Sainte-Élisabeth, partenaire principal de cet événement, en particulier Mme Isabelle Chauvin pour son support, son aide et sa grande implication.

Pour la réussite de cette belle journée, il nous a fallu des commanditaires :

- Municipalité de Sainte-Élisabeth
- Mme Caroline Proulx Députée
- Caisse Desjardins de d'Autray
- Construction Dominic Alary Inc.
- Dre Annie Lefrançois
- Garage André Houle Inc.
- Garage Alban Laporte Inc.
- Les Entreprises Laporte
- Maxi Joliette
- La Courgerie
- Ferme Jalie
- Les Trésors d'Élisabeth



Grâce à ces personnes impliquées, généreuses de leur temps, cette Fête des Épouvantails fut une réussite :

Johane Adam, Clément Gagnon, René Harnois, Georgette Vigneault, André Laramée, Ginette Lavallée, Serge Perreault, Margot Adam, Audrey Pichette, Fanny Beaudoin, Chanelle Laberge, Louis-Félix Coutu, Emmie Harnois, Jérémie Harnois, Myriam Gravel, Carole Lachapelle, Isabelle Chauvin et Stéphanie Beaulieu.

Mille mercis,
Le Comité des Arts



COMITÉ DES MAINS POUR DEMAIN

Des mains pour demain tient à souligner le départ du comité d'un membre fondateur du jumelage Ste-Élisabeth/Sanankoroba, soit André Coutu. Son implication, en solidarité avec des citoyennes, des citoyens de Sainte-Élisabeth a permis de développer un jumelage qui est encore très vivant aujourd'hui.

Dès 1983, lui et Ghislaine s'engagent dans le Programme Jeunesse Canada Monde et, par la suite, parce que l'expérience fut très enrichissante, réussissent à convaincre des familles de chez-nous à s'engager dans l'aventure d'un jumelage.

En 1985, année de sécheresse et de famine à Sanankoroba, Moussa Konaté a souhaité accueillir un groupe de Jeunesse Canada Monde (JCM). Convaincus par la conduite exemplaire des stagiaires canadiens, les Anciens ont accepté que leur village se lie d'amitié avec Sainte-Élisabeth. Les familles d'accueil, appuyées par une lettre de la municipalité de Sainte-Élisabeth, ont saisi alors le ministère de l'agriculture du Mali de l'intention de jumelage entre ces deux villages.

Et le comité Des mains pour demain a vu le jour.

Nous tenons à souligner l'engagement et la persévérance de ses membres fondateurs, membres fondatrices; leur bénévolat a permis de développer beaucoup de projets, en respect et en collaboration avec le Benkadi. De plus, ce jumelage a inspiré le développement de d'autres jumelages au Québec et a suscité beaucoup d'intérêt de par sa façon d'exprimer sa solidarité, dans le respect des besoins de la population de Sanankoroba et de sa culture...

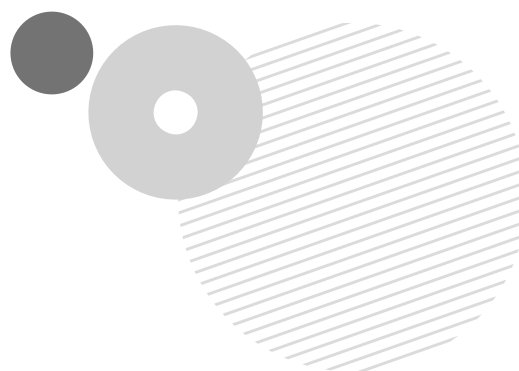
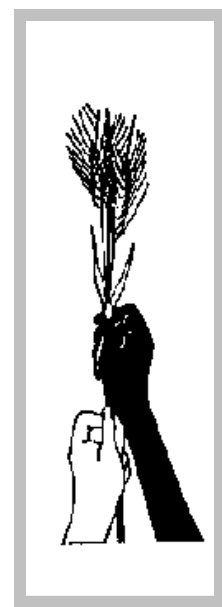
MILLE MERCIS aux membres du premier comité Des mains pour demain

- Marcelle et Jacques Bibeau
- Joan Brown et Claude Giles
- Huguette Côté et Yvan Comtois
- Ghislaine Poirier et André Coutu
- Marielle Lemieux et Guy Lavallée
- Guylaine Malo et Jacques Pelland
- Mario Houle et Raymond Bourgeois

Et à Moussa Konaté, le maître d'œuvre de ce jumelage à Sanankoroba.

Solange Tougas,

Comité Des mains pour demain



DU 15 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE
OBJECTIF | 50 000\$



**COLLECTE DE
FONDS 2022**
Centre d'action
bénévole D'Autray



Nouveau
Président d'honneur
M. Éric Fortier
Directeur général
Caisse Desjardins de D'Autray

**VOS DON\$ DOUBLÉS
OU TRIPLÉS
PAR LES PARTENAIRES!**

- Si vous êtes **MEMBRE** de
la Caisse Desjardins de D'Autray

- Si vous **DÉPOSEZ** votre don chez
Jean Coutu de Berthierville
ou **Lavaltrie**

INFO CABA : 450 836-7122 OU 450 875-0921 (LAVALTRIE)
WWW.CABAUTRAY.COM | FACEBOOK



CONFÉRENCE VIRTUELLE

Présentée sur écran géant du CABA



INVITATION
du Centre d'action bénévole D'Autray

**Vieillir heureux avec les autres,
la nature et soi-même**

Café et biscuits vous seront servis à la pause Avec M. Richard Robillard, psychopédagogue

**J'AI DÉCIDÉ D'ÊTRE HEUREUX PARCE QUE C'EST
BON POUR LA SANTÉ!**

NOV
16
2022

MERCREDI 13 H 30 À 15 H 30

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE D'AUTRAY
180, RUE DE CHAMPLAIN À BERTHIERVILLE

15\$ PAR PERSONNE

INSCRIPTION ET PAIEMENT OBLIGATOIRE AVANT
LE 10 NOVEMBRE 2022 À LA RÉCEPTION DU CABA OU
PAR TÉLÉPHONE AU 450 836-7122 OU
450 875-0921 (LAVALTRIE)

<https://www.facebook.com/cabautray>
www.cabautray.com



ILLUMI + SPECTACLE

SORTIE DU TEMPS DES FÊTES
19 DÉCEMBRE 2022

14 h 30 : Départ du CABA en autocar de luxe

14 h 45 : Halte à Lanoraie

16 h 30 : **Visite d'Illumi à Laval** (Souper à vos frais sur le site, haltes bouffes chauffées ou arrêt aux « Food Truck »).

***Soyez bien vêtus et bien chaussés car la visite aura lieu beau temps mauvais temps.**

20 h : **Spectacle musical** à la salle André Mathieu

(avec l'ensemble de l'émission *En direct de l'univers*)

22 h : Départ pour le CABA

23 h 15 : Arrivée approximative à Berthierville

Tarif: 130\$ (Paiement obligatoire lors de l'inscription avant le jeudi 3 novembre 2022)
***Minimum requis de 40 personnes**

Venez vivre la
féerie de Noël sur
un parcours à pieds
de près de
3 km de long.



**La veillée du temps des fêtes avec
l'Ensemble En direct de l'univers**



Centre d'action bénévole D'Autray
180 De Champlain à Berthierville
450 836-7122 | 450 875-0921 (Lavaltrie)
www.cabautray.com



INVITATION DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE D'AUTRAY

Grand dîner communautaire

Judi 27 octobre 2022 à 12h

BILLETS EN VENTE AU CABA

180, rue de Champlain à Berthierville

DÈS LE MARDI 18 OCTOBRE À 13 H 30

COÛT: 18\$ PAR PERSONNE

***AUCUNE RÉSERVATION OU ACHAT PAR TÉLÉPHONE**
2 BILLETS PAR PERSONNE SEULEMENT



Le nombre de places est limité
450 836-7122 ou 450 875-0921 (Lavaltrie)



**C'EST LE TEMPS DE
LÂCHER VOTRE FOU!**
Costumez-vous ou
Portez un accessoire !



SERVICE DES LOISIRS

HALLOWEEN
PARCOURS HANTÉ
17 H 00 À 20 H 00 | **31 OCT 2022** | ENTRÉE GRATUITE
CENTRE PRIMEVÈRE

LOISIRS Sainte-Élisabeth
Desjardins Caisse de D'Auray

Dépouillement d'arbre de Noël

Le comité des loisirs, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Élisabeth, est heureux de vous annoncer qu'il y aura un dépouillement d'arbre de Noël samedi le 10 décembre 2022 de 9h00 à midi au centre Primevère, situé au 2391, rue Principale.

Au programme : maquillage, dessins et distribution de cadeaux.

Inscription au plus tard le 27 novembre par courriel à loisirs@ste-elisabeth.qc.ca ou par téléphone au 450-759-2875 poste 5604.

Coût : GRATUIT
S'adresse aux enfants de 12 et moins.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE BÉRARD**L'heure du
conte**

Mardi le 25 octobre | 18h30

***Inscription requise**

Par téléphone : 450-759-2875 poste 5604

Par courriel : loisirs@ste-elisabeth.qc.ca

CULTURE

EXPOSITION**L'HISTOIRE DE LA
FORÊT LANAUDOISE.**

Découvrez l'évolution de la
foresterie lanaudoise, de la
colonisation à aujourd'hui.
Près de 500 ans d'histoire!

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
FRANÇOISE BÉRARD

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET COMMUNAUTAIRES

Novembre 2022



dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
30	31  PARCOURS HANTÉ	1  DÎNER CABA	2	3  BOITES ALIMENTAIRES  CARTES	4	5
6	7  CARTES	8	9	10  BOITES ALIMENTAIRES  CARTES	11	12
13	14  CARTES	15	16	17  BOITES ALIMENTAIRES  CARTES	18	19
20	21  SÉANCE DU CONSEIL  DÎNER COMMUNAUTAIRE	22	23	24  BOITES ALIMENTAIRES  CARTES	25	26  ATELIER BRICOLAGE
27	28  CARTES	29  L'HEURE DU CONTE	30	1	2	3
4	5	Notes				 CABA  Loisirs Ste-Élisabeth  FADOQ  Trésors d'Élisabeth  Municipalité

NOUVELLES MUNICIPALES

LE **SAVIEZ VOUS ?**

La municipalité a adopté des règlements visant toutes les propriétés du territoire dans le but de vous prémunir contre de malheureux sinistres pouvant survenir. Voici deux articles extraits de ces règlements que vous devez absolument connaître.

RÈGLEMENT NUMÉRO 419-2003 - ARTICLE 28 - SOUPAPE DE RETENUE

Une soupape de retenue (soupape à clapet) approuvée et ventilée conformément à l'article 5.3.4 du Code de plomberie du Québec doit être installée sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de planchers, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves, ainsi que sur les systèmes élevatoires et les conduites d'évacuation des fosses de retenue recevant les eaux de drains de fondation. Cette soupape de retenue doit être facilement accessible pour son entretien et nettoyage.

En tout temps, une soupape de retenue doit être tenue en bon état de fonctionnement par le propriétaire.

On ne doit installer aucune soupape de retenue ni d'aucun autre type sur un drain de bâtiment.

Au cas de défaut par le propriétaire d'un bâtiment d'installer lesdites soupapes ou de les maintenir en bon état de fonctionnement, la Municipalité ne sera responsable des dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite d'inondation causée par le refoulement des eaux d'égout.

L'Emploi d'un tampon fileté pour fermer l'ouverture d'un renvoi de plancher est permis mais ne dispense pas de l'obligation prévue par la Municipalité d'installer une soupape de retenue.

Cette soupape de retenue doit être conforme aux normes prescrites par le Code de plomberie du Québec, L.R.Q. 1981, Chapitre I-R-1, R.1 et ses modifications.

RÈGLEMENT NUMÉRO 419-2-2011 – ARTICLE 2

A. Lorsque la canalisation municipale d'égout pluvial n'est pas installée en même temps que la canalisation municipale d'égout domestique, les eaux souterraines et les eaux pluviales doivent être évacuées sur le terrain ou dans un fossé et il est interdit de les déverser dans la canalisation municipale d'égout domestique.

B. Pompe d'assèchement (pompe submersible)

Tout bâtiment doit être muni d'une pompe d'assèchement, communément appelée pompe submersible « sump pump », et d'au moins un clapet anti-retour empêchant en tout temps à l'eau extérieur au bâtiment d'entrer dans le bâtiment par une conduite d'évacuation d'eau. Le bon fonctionnement de la pompe d'assèchement et du ou des clapets doit être assuré par le propriétaire.

Il est de la responsabilité des propriétaires de s'assurer que l'eau refoulée par la pompe d'assèchement soit automatiquement redirigée vers un exutoire extérieur de façon direct ou par un système alternatif, de sorte que le fonctionnement adéquat de cet équipement ne soit pas entravé par le déclenchement d'un clapet anti-retour.

En cas de défaut du propriétaire d'installer une ou plusieurs soupapes ou équipements de dérivation prévus et en conformité avec les prescriptions du présent règlement, la municipalité ne sera pas responsable des dommages causés à l'immeuble et/ou à son contenu par suite d'une inondation causée par le refoulement des eaux pluviales.

Que faire de vos feuilles et vos restes de jardin cet automne?

Cette année, soyez écolo!

Déchiquetez les feuilles avec la tondeuse et laissez-les au sol. Le manteau de feuilles protégera votre pelouse du gel et diminuera la compaction du sol causée par la neige.

Vous pouvez aussi les mettre :

- 🍂 Directement dans le bac brun;
- 🍂 Dans des sacs de PAPIER pour les collectes de surplus;
- 🍂 Si vous tenez à les mettre dans des sacs de plastique, vous pouvez aller les porter à l'écocentre gratuitement.

Questions?
450 836-7007 poste 2547
infoqmr@mrcautray.qc.ca

Dates de collectes de surplus à Ste-Élisabeth

25 octobre 2022

8 novembre 2022

N'oubliez pas!

La meilleure façon de gérer ses feuilles et ses résidus verts est de les garder chez soi!

Compostez-les, déchiquetez-les,
laissez-les se décomposer!

**PAS DE
SAC DE
PLASTIQUE**



Les sacs de **PLASTIQUE** contenant des résidus verts ne seront **PAS** ramassés (ni avec le bac brun, ni avec les ordures)

PETITES ANNONCES

Suzanne Gervais
Redonner confort et bien-être à vos pieds

**PODOLOGIE
SOINS DES
PIEDS**

- Cors
- Durillon
- Callosités
- Soins des ongles
- Conseils

Produits GEHWOL

RENDEZ-VOUS :
450 759-9853
2790, rang du ruisseau, Sainte-Élisabeth

Offrez un soin
en cadeau !
Chèques-cadeaux
disponibles



Entretien et réparation de véhicules automobiles

**GARAGE
ANDRÉ HOULE INC.**

2540 rang Haut de la Rivière
Ste-Élisabeth QC J0K 2J0
Tél. : (450) 756-4631

ASE

Injection
Suspension
Air climatisé
Frein / Pneu
Pare-brise
Batterie
Alignement



Notre objectif... votre satisfaction !

GARAGE ANDRÉ HOULE INC.

TOUJOURS SOUCIEUX DE VOUS SATISFAIRE,

NOTRE ÉQUIPE VOUS OFFRE DÉSORMAIS

LE SERVICE D'ALIGNEMENT 3D

À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE.

MERCI !

Sutton
groupe sutton -
synergie inc
AGENCE IMMOBILIÈRE



Élaine Sylvestre
courtier immobilier inc.

635, rue Beaudry Nord, suite 201
Joliette, Québec J6E 8L7

Bur. : 450 755-5544
Cell : 450 803-3753
esylvestre@suttonquebec.com

NUMÉROS À RETENIR

911 : Ambulance, Police, Service incendie
811 : Ligne info-santé
511 : Transport Québec – plainte, renseignement, signalement
211 : Référence vers les organismes et services communautaires, publics et parapublics

CARREFOUR CANIN

Pour toute plainte ou information concernant les animaux de compagnie :

450-752-2646.

URGENCE MUNICIPALE

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre un employé municipal au :

450-898-9858.